

Appel à candidatures

Stage

Paysages emblématiques et évolutifs du Parc national des Cévennes :
Conception d'une démarche participative basée sur la valorisation des savoirs empiriques

Statut et formation

Période et durée : Stage conventionné de 6 mois à partir de février-mars 2025 - Stage de fin d'études.

Formation : Ingénieur en 3^e année ou Master 2 en aménagement du territoire, paysage, géographie ou gestion de l'environnement, Man and Biosphere, sciences politiques et sociologie, approche territoriale...

Permis de conduire B

Gratification : Stage indemnisé selon les textes en vigueur. Au 1^{er} janvier 2024, le taux horaire minimum de la gratification de stage est fixé à 4,35 € par heure de stage.

Le-la stagiaire bénéficiera du remboursement de frais (repas...) dans les limites fixées par sa convention de stage.

Il-elle pourra utiliser les véhicules de service dans la limite de la disponibilité des véhicules.

Il-elle pourra bénéficier d'une chambre en location, sous réserve de disponibilité.

Le Parc national des Cévennes

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes (PNC) couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface. Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 115 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant cet héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

La charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement tout en répondant aux aspirations des acteurs locaux.

L'établissement public du Parc national des Cévennes doit assurer trois missions : i) connaître et protéger les patrimoines, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser les publics.

Le cœur du Parc national des Cévennes abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur du territoire de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, tourisme ...) et la protection des patrimoines, qu'ils soient naturels, paysagers ou culturels.

Positionnement du stage au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le poste de stagiaire « projet paysages » sera ouvert au sein du service développement durable, avec une composante transversale inter-pôles et en inter-services, notamment avec le service accueil et sensibilisation.

Le stage sera également suivi et accompagné par le laboratoire CREER de l'IMT d'Alès.

Le stagiaire est affecté-e au siège à Florac-Trois-Rivières, avec d'éventuelles périodes de travail à Alès.

Le **service développement durable « SDD »** comprend trois pôles : Forêt-Chasse / Agri-environnement-Eau / Architecture-Urbanisme-Paysage. Il regroupe 18 agents dont 5 affectés sur les massifs. Conformément aux orientations de la charte définie en 2013, le SDD accompagne le développement des territoires sur l'ensemble du Parc dans la mise en œuvre des politiques de l'EP PNC dans les domaines suivants :

- l'agri-environnement et en particulier le soutien à l'agropastoralisme, à l'installation d'agriculteurs, au développement de l'agriculture biologique et des pratiques agro-écologiques, ou encore à la structuration des filières ;
- l'eau ;
- la forêt, la chasse et la pêche ;
- l'architecture, l'urbanisme, la préservation des paysages et les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc.

Le SDD veille également à la bonne application de la réglementation du Parc sur la zone cœur du PNC (instruction des dossiers de demandes d'autorisation dans les domaines pré-cités).

Missions liées au stage

Contexte :

Le Parc national des Cévennes constitue un patrimoine naturel et culturel exceptionnel. En témoignent les distinctions attribuées par l'Unesco à deux reprises : le territoire du parc national a été désigné Réserve de biosphère en 1985, et les paysages culturels agropastoraux des Causses et des Cévennes ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 2011.

Le Parc national des Cévennes a la particularité d'être vivant et habité en son cœur. Ainsi, ce territoire est un véritable lieu d'expérimentation de l'équilibre humain-nature, où coexistent une biodiversité exceptionnelle et des activités humaines qui contribuent à façonner les paysages.

La préservation des paysages emblématiques du Parc national s'inscrit également dans les enjeux de transition écologique et de changement climatique, qui viennent bouleverser les équilibres en place et nécessitent de revoir notre rapport à l'environnement.

Enfin, la notion de paysage est complexe car elle relève d'une dimension esthétique forte, qui touche au sensible et à l'expérience de l'observateur, mais elle témoigne aussi de la manière d'habiter un territoire, des politiques d'aménagement du territoire et de leurs évolutions. Son approche est donc nécessairement interdisciplinaire.

Dans ce contexte, l'objectif de l'établissement public, en lien avec son conseil scientifique, est avant tout de confronter les visions sur cette richesse que constitue le paysage, ce qui définit le « caractère du Parc », de le valoriser et de rassembler autour de la valeur des paysages - un bien commun duquel nous sommes tous plus ou moins acteurs, contributeurs et responsables (agriculteurs, forestiers, décideurs publics, aménageurs, habitants, acteurs du tourisme, artistes...).

Ces réflexions se développent en partenariat avec l'équipe de recherche Eau, Ressources, et Territoires de l'IMT Mines d'Alès (laboratoire CREER) qui porte une attention particulière aux dynamiques d'évolutions socio-écologiques des territoires, en mobilisant des approches de recherche participative allant de l'animation d'ateliers à la co-création de jeux sérieux, en passant par la recherche-création mêlant arts et sciences.

Le stage s'inscrit donc dans l'idée de conception d'une démarche participative, ancrée localement, visant en premier lieu à valoriser les savoirs empiriques et confronter les visions et représentations des paysages évolutifs des Cévennes.

L'enjeu est notamment de mieux comprendre les facteurs qui produisent les paysages d'un petit territoire et les valeurs multiples qui lui sont associées. Ces premières étapes pourront servir de bases à des travaux prospectifs futurs sur les transformations des paysages et les enjeux stratégiques de leur sauvegarde.

Le travail du stagiaire sera de **construire le cadre dans lequel cette action structurante pourra être développée** : rassembler et analyser des éléments de bibliographie (scientifique, historique, artistique...) ; participer à l'organisation et l'animation d'ateliers de co-construction de projet avec les partenaires en fonction de l'avancement du projet : décideurs (élus, collectivités), techniques, scientifiques, et artistiques dans l'objectif d'aboutir au terme du stage à la production d'une fiche projet et d'un support qui décrit la méthode mise en œuvre et la ou les actions et opportunités identifiées à l'issue des travaux.

Le stagiaire aura donc pour missions :

1. L'élaboration d'un état des lieux :

- Recensement des acteurs et des dynamiques territoriales sur la thématique du paysage, et donc des partenaires et interlocuteurs pertinents ; analyse de leur rapport au paysage, de leurs objectifs et attentes ;
- identifications des initiatives existantes ou d'actions inspirantes (exemples/retours d'expérience), dans et au-delà du territoire du parc national ;
- synthèses des principales politiques publiques en lien avec la transformation des paysages.

2. L'organisation et l'animation d'ateliers de réflexion et de co-construction :

Organiser des rencontres avec les partenaires de l'EP PNC afin de dresser un état des lieux des modes opératoires de chacun (enjeux et objectifs, logiques d'intervention, délais...) et analyser l'opportunité des coopérations pour une action transversale sur les grands paysages.

Ce travail permettra également de faire émerger, avec le conseil scientifique et les partenaires, des problématiques de recherche spécifiques.

3. Concevoir une démarche participative basée sur la mobilisation des savoirs empiriques locaux, afin de construire une connaissance partagée pour se projeter vers les paysages de demain.

Pour mener à bien ses missions :

- il.elle participe aux réunions en lien avec le stage ;
- il.elle travaillera en collaboration avec les services et équipes concernées.

Un comité technique accompagnera le stage, constitué d'agents de l'EP PNC (Service Développement durable, Service Accueil et sensibilisation...) et de certains partenaires.

Des déplacements seront à prévoir sur le territoire.

Le stagiaire sera intégré-e à la vie de l'établissement et du service et pourra être amené-e à participer à certaines réunions collectives (réunions de service, de pôle, etc.).

Compétences

- Connaissances et intérêts pour les thématiques en lien avec la mission : paysage, géographie, démarches de participation et d'implication, gestion de l'environnement et de conservation, aménagement des territoires, écologie, agriculture, forêt...
- affinité pour la recherche ;
- esprit curieux, d'analyse et de synthèse ;
- sens de l'organisation, esprit d'initiative et autonomie ;
- goût du contact et aisance relationnelle ;
- bonnes capacités rédactionnelles ;
- maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique et éventuellement du SIG (QGIS).

Modalités administratives

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae **pour le 22 novembre 2024 au plus tard.**

- **par courriel avec accusé de réception à :**
isabelle.willart@cevennes-parcnational.fr
ou
guy.alexandre@cevennes-parcnational.fr

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

Un entretien téléphonique ou en visioconférence sera organisé par la suite.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

M. Guy ALEXANDRE, chef du service Développement durable

Tel : 04 66 49 53 69

Courriel : guy.alexandre@cevennes-parcnational.fr